

Programme de formation

Mieux comprendre la compta pour mieux gérer son asso

But de la formation

- Connaître les obligations et règles de base, la définition de la comptabilité et la différence avec la gestion
- Comprendre les principes comptables et la méthode comptable et connaître les spécificités associatives.
- Connaître les méthodes de génération de bilan et compte de résultat.
- Être en capacité de lire un bilan et un compte de résultat
- Comprendre et analyser l'équilibre financier et économique de son asso.
- Comprendre les bases pour établir un budget prévisionnel et pour utiliser des tableaux de bord de gestion
- Savoir présenter les éléments principaux des comptes de son asso en AG, à un auditoire, à un comptable...

Pré-requis

Aucun

Liste des référents

Référent administratif : Madame Agnès EBENE

Référent pédagogique : Madame Agnès EBENE

Référent handicap : Madame Agnès EBENE

Type de public

Acteur associatif ayant la volonté de comprendre et de se servir de la comptabilité pour la gestion de l'association

Équipements nécessaires

Un ordinateur et une connexion peuvent être requis. Un rappel sera effectué si besoin lors de la convocation.

Moyens pédagogiques

- Diaporama
- Exposé
- Exemples détaillés
- Cas pratiques
- Echanges.

Sanction de la formation

Attestation de présence

Méthodes pédagogiques

Exposé
Exemples détaillés
Cas pratiques
Echanges

Durée

14 heures (2 jours).

Programme

Jour 1

- Connaître les obligations, la définition de la comptabilité et la différence avec la gestion
- Comprendre les principes comptables et la méthode comptable et connaître les spécificités associatives.
- Connaître les méthodes de génération de bilan et compte de résultat.

Jour 2

- Réaliser l'analyse financière et économique d'une association
- Mettre en place une gestion prévisionnelle
- Acquérir des outils et méthodes pour communiquer sur les éléments comptables et financiers pour présentation aux instances associatives et partenaires (CA, AG, financeurs, etc.)

Modalités d'évaluation

L'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sera évaluée par le formateur

tarif par jour par personne

500 euros

Modalités d'accès

Nos formations sont accessibles : Par l'employeur - A la demande du salarié avec l'approbation de son employeur - Directement par le salarié ou le demandeur d'emploi

délai d'accès

Entre 1 et 6 mois

Date de mise à jour

26/05/2025

Accessibilité

Afin de garantir l'accès à toutes et à tous, ViAsso Occitanie Formation s'engage à veiller à ce que, si besoin, le lieu devant accueillir une formation soit « accessible ». Afin de répondre aux demandes éventuelles, n'hésitez pas à contacter Agnès à contact@viasso-occitanie-formation.org OU par téléphone au 07 57 18 98 85

